

canadiens afin d'apprendre de première main les difficultés énormes auxquelles ils doivent faire face. En raison de la fluctuation du dollar canadien, ils éprouvent des difficultés à prendre des commandes et une fois encore cet état de choses influe sur l'emploi. Voudrait-il...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je signale à l'honorable député que la première partie de sa question supplémentaire était admissible, mais me semble-t-il, il a présenté ensuite un argument. Nous pouvons peut-être passer outre à la dernière partie de la question supplémentaire et si le premier ministre, ou le ministre de l'Industrie et du Commerce qui semble fort désireux de reprendre la parole veut répondre.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, puis-je faire appel au premier ministre; nous n'obtenons rien du ministre.

Des voix: Bravo!

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): J'ai un commentaire très simple à faire à ce sujet. Où était l'honorable représentant dans la dernière année? Voilà ma réplique!

M. l'Orateur: Maintenant—quitte à revenir au ministre et au député plus tard dans la période de questions—je donne la parole au député de Timiskaming.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège...

L'hon. M. Pepin: Il va nous dire où il était.

L'hon. M. Hees: Puis-je dire à ce moqueur que j'étais ici à le regarder détruire ce qui était autrefois un bon ministère?

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence redonne la parole au député de Timiskaming.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

ONTARIO—LES DÉGRÈVEMENTS FISCAUX ET LE PERSONNEL DE LA BASE AÉRIENNE D'UPLANDS

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Défense nationale au sujet de la loi ontarienne qui exige que les ristournes imposables relatives aux loyers soient payées avant la fin de décembre.

Le ministre veillera-t-il à ce que les militaires qui demeurent à la base aérienne d'Uplands bénéficient de ces dégrèvements?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je vais m'en occuper immédiatement.

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA NATIONALISATION DE LA FILIALE D'ALCAN EN GUYANE

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au sympathique et [L'hon. M. Hees.]

volubile ministre de l'Industrie et du Commerce. Il s'agit de la question que je lui ai déjà posée vendredi dernier à propos de la nationalisation imminente par le gouvernement de la Guyane des biens de la société Alcan. Le ministre pourrait-il, à la lumière des événements survenus récemment dans ce pays, renseigner la Chambre et l'ensemble des Canadiens sur la situation actuelle et nous dire notamment quelles démarches le gouvernement a faites et quelles négociations il a engagées avec le gouvernement de la Guyane?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, le gouvernement de Georgetown a annoncé aujourd'hui la nationalisation de la filiale d'Alcan en Guyane. Nous regrettons l'échec des négociations entre cette société et le gouvernement guyanais. Je crois savoir que des pourparlers vont maintenant être entamés en vue de l'indemnisation de cette société. Nous nous tenons au courant de l'évolution de la situation.

M. Macquarrie: Dois-je comprendre, d'après la réponse du ministre, que les gouvernements du Canada et de la Guyane n'ont pas eu d'entretiens ni d'échanges de vues à ce sujet?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, je crois que le premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ont déjà dit à maintes reprises que le gouvernement du Canada n'a pas le droit de dicter sa conduite au gouvernement de la Guyane dans ce domaine. Nous faisons valoir que nous comptons que les compagnies canadiennes ne feront l'objet d'aucune discrimination. C'est le plus que nous puissions faire à ce sujet. Je crois que la Chambre conviendra que c'est la bonne attitude à adopter.

M. Macquarrie: Monsieur l'Orateur, le ministre ne m'a pas compris, c'est évident. Je n'ai pas parlé de dicter quoi que ce soit, mais d'avoir des entretiens. Je crois comprendre qu'on n'a pas eu d'entretiens.

[Plus tard]

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, à propos de la question concernant la Guyane, je n'aimerais pas laisser l'impression que le gouvernement canadien n'a pas fait les démarches voulues auprès du gouvernement de ce pays. Des entretiens ont eu lieu à cet effet. C'est à l'occasion de conversations bilatérales que j'ai fait valoir il y a un instant que nous escomptions que les compagnies canadiennes seraient convenablement traitées.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CHÔMAGE—LES REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL OUVRIER D'AMHERST ET DE LA RÉGION

M. Robert C. Coates (Cumberland-Colchester-Nord): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. A-t-on attiré son attention sur une lettre que lui a envoyée le conseil ouvrier d'Amherst et de la région disant que près de la moitié des chômeurs vivent au